

Pouvoir et culture des échevins

Boris Bove est un des jeunes chercheurs distingués par la région Poitou-Charentes pour la qualité de leur thèse. Dirigé par Martin Aurell, professeur au CESC de l'Université de Poitiers, son travail brosse le portrait d'un groupe social jusqu'ici délaissé par l'histoire médiévale.

«*Dominer la ville. Prévôts des marchands et échevins parisiens*» : la thèse soutenue par Boris Bove vient enrichir les connaissances jusqu'alors lacunaires sur les marchands du Moyen Âge «trop souvent abordés sous l'éclairage de leurs activités et jamais de leur culture». A partir de la liste des 47 personnes ayant exercé la fonction d'échevin à Paris entre 1260 et 1350 et fidèle à la définition de Lévi-Strauss comprenant la culture comme «tout ensemble ethnographique qui présente des écarts significatifs par rapport à d'autres», Boris Bove y met en relief les particularités économiques et sociales d'un groupe homogène. A la fois magistrats municipaux et marchands, les échevins multiplient les sources de pouvoir et d'enrichissement. Notables de Paris, ils s'affirment comme un milieu singulier cherchant à se différencier du commun des citadins et des autres élites. «Il n'y a qu'une manière d'exprimer sa supériorité au Moyen Âge : adopter la culture des dominants, c'est-à-dire la culture aristocratique», affirme Boris Bove. De fait, plusieurs décennies après la noblesse, ces riches marchands adoptent l'utilisation d'un patronyme alors que l'usage était de se faire appeler par son seul nom de baptême. Ils construisent et gèrent leurs demeures sur le modèle des hôtels princiers. Ils apprécient la littérature épique et courtoise, et pratiquent la chasse au faucon. Cependant, s'ils imitent les pratiques sociales des nobles, les éche-



Mytilus



Didier Veillon, maître de conférences en histoire du droit à l'Université de Poitiers, publie une étude inédite sur la vie quotidienne, au XIX^e siècle, des magistrats et de leur famille, leurs origines sociales et géographiques, leur carrière, leur fortune, leur respectabilité (avec notamment les chapitres sur les «épouses embarrassantes» et les «magistrats compromis»). Cet ouvrage nous introduit aussi dans les méandres de l'organisation judiciaire de la cour d'appel de Poitiers. Le ressort de ce tribunal, institué en l'an VIII (1800), s'étendait aux quatre départements de Poitou-Charentes. Geste éditions, 330 p., 21 €

vins et leurs familles restent attachés à leur identité au point qu'«anoblis depuis des dizaines d'années, ils ne cessent de se faire appeler bourgeois de Paris».

Parisien de toujours, c'est pourtant par la région Poitou-Charentes que Boris Bove a été distingué pour la qualité de ses recherches. Ce sont des raisons très pratiques qui l'ont attiré à l'Université de Poitiers : «Le premier problème du doctorant est de trouver comment subvenir à ses besoins. L'Université de Poitiers m'ayant offert un poste d'allocataire moniteur normalien, j'ai pu financer ma recherche à Paris en enseignant à Poitiers.» Le jeune

docteur se destine à une carrière d'enseignant-chercheur. Il vient d'ailleurs d'être recruté comme maître de conférences à l'Université de Paris VIII. Ses prochains terrains d'exploration ne sont pas encore définis mais son goût prononcé pour l'histoire médiévale et son aisance dans l'approche sociale déterminent les orientations futures. Il consacre pour le moment ses recherches à la genèse, probablement médiévale, du complexe de supériorité des Parisiens à partir de sources littéraires comme les éloges de ville qui fleurissent dès le XII^e siècle.

Anh-Gaëlle Truong

PRIX DE THÈSE

Cinq premiers prix de thèse (10 000 F) et neuf seconds prix (5 000 F) ont été décernés en 2001 par le Conseil régional Poitou-Charentes dans les cinq écoles doctorales des Universités de Poitiers (4) et de La Rochelle (1). Les premiers prix distinguent : Boris Bove (lire ci-dessus), Christophe Tromas (Nanoindentation et microscopie à force atomique : des techniques de pointe pour étudier les

propriétés mécaniques de surface), Eddy Lamazerolles (Les apports de la Convention de Vienne au droit interne de la vente), Isabelle Petit (L'IgD, une immunoglobine un peu oubliée revient sur le devant de la scène : intérêt fondamental et physiopathologie), Jean-Bernard Memet (La rouille dans tous ses états).

L'ŒIL ÉCRIT

Des écrivains et des photographes sont invités par l'Université de Poitiers, sous l'impulsion de Dominique Moncond'huy (lire *L'Actualité* n° 54), pour des expositions, des rencontres et des conférences, de janvier à mai 2002. Cette nouvelle manifestation, intitulée *L'œil écrit*, s'ouvre par une exposition de portraits d'écrivains par Henri Cartier-Bresson, à la médiathèque de Poitiers du 7 au 26 janvier, et une exposition de Lorand Gaspar, écrivain-photographe, à la chapelle du CRDP du 14 janvier au 9 février. Signalons les expositions de deux autres écrivains-photographes, Jean-Loup Trassard en février et Denis Roche du 11 au 30 mars (médiathèque), ainsi qu'un petit panorama des grands livres de photographie à partir de la mi-avril.

Traduire sans trahir

Jean-Marc Pelorson, ancien doyen de la faculté de lettres et langues de Poitiers et hispaniste de renom, a collaboré à la nouvelle édition des œuvres romanesques de Cervantès dans la Pléiade. Sous la direction de Jean Canavaggio, les cervantistes Claude Allaigre, Michel Moner et Jean-Marc Pelorson ont adopté une position commune : rajeunir les écrits romanesques de Cervantès sans les dénaturer par un excès d'actualisation. Un vaste travail de traduction, enrichi d'un volumineux appareil critique, répondent à cette gageure.

Pour sa part, Jean-Marc Pelorson a traduit douze *Nouvelles exemplaires* et le dernier roman de Cervantès, *Persilès*, soit un tiers de l'édition totale. Pourquoi avoir retraduit Cervantès ? «Retraduire les œuvres romanes-

ques de Cervantès ne signifie pas que les traductions antérieures soient mauvaises. La plupart des grands écrivains font l'objet de nouvelles traductions tous les vingt ou trente ans. En 1946, Jean Cassou a établi pour la Pléiade un tome contenant *Don Quichotte* et *Les Nouvelles exemplaires* sur la base de traductions du XVII^e siècle qu'il a revues et corrigées. C'est une traduction archaïsante, sans doute très prisée par le lectorat de la Pléiade de ces années-là. En 1990, Gallimard dési-

rait renouveler et compléter ce travail.» Dès lors, comment dépoussiérer la traduction de ses formes archaïsantes tout en restant fidèle au texte original ? «Cette question soulève immédiatement de nombreuses objections.



Chaque traduction constitue une interprétation singulière, et, en définitive, chaque traducteur porte en lui un certain Cervantès.» On peut effectivement opter pour une traduction archaïsante mais ce parti pris risque de restreindre la réception de l'œuvre cervantine à un public érudit et élitiste. Au contraire, d'autres modernisent la traduction en rognant dans le texte... Entre taxidermie et cure de jouvence, son choix de traduction est entièrement sous-tendu par la recherche d'un «compromis», d'un point d'équilibre entre l'archaïsme et la modernisation : «Concernant *Persilès*, je me suis efforcé de rajeunir le lexique tout en préservant la syntaxe du XVII^e siècle.» Pour révolues qu'elles puissent paraître, ces tournures syntaxiques «ne nuisent pas à la lisibilité. Le lecteur s'y habitue très vite. Garder une patine d'ancienneté contribue à l'étrangeté inhérente au texte.» Jean-Marc Pelorson se réclame du traductologue et poète Henri Meshonnic, pour qui «un texte étranger est, par définition, étrange». Sans formol ni lifting, Jean-Marc Pelorson et ses pairs ont atteint leur objectif initial, celui d'être «plus lisible par un lecteur français que ne l'est l'original pour un lecteur espagnol».

Boris Lutanie

Miguel de Cervantès, *Œuvres romanesques complètes* (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade) Tome I : *Don Quichotte* précédé de *La Galatée*. Tome II : *Nouvelles exemplaires* suivies de *Persilès*.



Deux livres de Cervantès conservés par la médiathèque de Poitiers : le deuxième tirage de l'édition originale de *Don Quichotte* (1605) et l'édition de Bruxelles (1614) des *Nouvelles exemplaires*. Photos Olivier Neuillé.

En 1995, la femme et la fille de Jean Sarrailh (1891-1964), éminent hispaniste et ancien professeur à l'Université de Poitiers, ont fait don de sa bibliothèque à la médiathèque de Poitiers. Cette donation comprend quelque 1 200 volumes dont la majeure partie est constituée de livres en espagnol. Des ouvrages autographes, des ex-libris et autres raretés bibliographiques ont ainsi échappé au pouvoir censorial de la dictature franquiste. Martine Bobin, assistante qualifiée de conservation du patrimoine et des bibliothèques (département Patrimoine et Recherche) a accompli un important travail d'inventaire, de cotation et de rédaction des notices bibliographiques. La plupart des documents du fonds Sarrailh sont d'ores et déjà accessibles aux chercheurs. **BL**